

Le lien social est ténu et fragile... jusqu'à la rupture

Comme le disait Blaise Cendrars (1887-1961), *"C'est dans ce que les hommes ont de plus commun qu'ils se différencient le plus"*.

Communautés de vue, et communautés d'intérêt(s), créent assurément un sentiment d'appartenance.

Ce rassemblement, est toutefois réalisé au service d'intérêts propres au groupe, et, le plus souvent.. à ce seul groupe ;... valeurs, principes, et d'ailleurs, pourquoi pas ?

Si cette caractéristique peut s'avérer nécessaire, elle ne saurait être... suffisante.

Car un biais s'introduit, et puis il se propage de façon plus ou moins subtile ou brutale ; de la pensée unique, à la pensée dominante,... excluante, souvent.

On retrouve ici les conséquences de l'individualisme, (aux antipodes du collectif), et donc du principe de solidarité, propre au sens social.

Et l'exclu, dans ces conditions, perd le lien !

Un cadre,... un salarié avant tout

Le point d'ancrage, d'enracinement, c'est lorsque le "dogme" apparaît.

C'est à ce moment même, que le principe, (souvent d'appartenance) génère le refus de l'autre, son déni. Alors, la porte de l'exclusion peut s'ouvrir, toute grande, béante.

Gide rappelait que : "[il] souffre du déni de certains. Oui, cette obstination dans le refus, la volontaire incompréhension, la haine". Tout est dit, ou presque... de catégorisation en nomenclature ; car assurément un cadre est et demeure un salarié avant tout !

Avec des spécificités, certes, mais aussi avec son statut de salarié, assumé... sinon assuré...

Sans vouloir se faire l'apologue du "bon vieux temps", (ce qui serait tout de même le comble)..., force est de constater que les progrès sociaux globalement s'avéraient plus linéaires, et partagés. Plus généralement, le progrès comme son nom l'indique permettait de... progresser. Il en va tout autrement aujourd'hui, et l'exclusion rôde : il n'est plus toléré que l'on soit malade, que l'on ne soit plus "à la hauteur", le procès en "ringardise" le

dispute au harcèlement qui lui, est... nouveau,... au moins en intensité.

Le lien social serait il en passe de disparaître, y compris au plan "intergénérationnel" ? La mise en concurrence effrénée, produit là aussi, ses effets... dévastateurs !

Et l'encadrement, dans quel... cadre se situe-t-il ?

Il en est des cadres comme des autres, comme il est diverses formes d'encadrement.

Dans leurs différences, ils présentent un certain nombre de caractéristiques... communes, et... pas communes ! Même si leur statut est et reste un statut de salarié ; (il ne saurait y avoir de confusions de genres en l'espèce !). Ce rôle d'encadrant, de référent ou de manager, les caractérise. Il est lié soit à la connaissance, et donc à la reconnaissance d'un rôle différent, aux aptitudes (le plus souvent) avérées.

Les cadres pilotent des orientations générales, et assurent le suivi qui en découle au sein d'une organisation. Ils l'accompagnent ou la structurent, en tant que lien, liant et relais. Ils restent néanmoins englobés dans une dimension plus importante, celle de l'entreprise en tant que salariés. Si l'entreprise a changé, le statut du cadre s'est trouvé corrélativement bouleversé. Mais le "cadre" est, reste, et demeure un facteur fort de lien social, à la condition qu'il puisse jouer son rôle, tout son rôle, et non pas celui de transmetteur impuissant,... de consignes de plus en plus inapplicables,... sinon inacceptables.

L'entreprise constitue bien (?) une micro société.

Un lien fugace... extrêmement lié aux moyens

Il est des références plus riantes que celle de cette rupture brutale du lien social qui mène au bout du désespoir.

Une entreprise s'avère... "redoutable", quelquefois. Car c'est un équilibre subtil que le sien...

Elle ne vaut d'ailleurs que par les hommes et les femmes qui la constituent...

Les individus y sont quelquefois, (souvent ?) écartelés entre des moyens et des fins, des objectifs, et des missions à tout prix...

Serait ce à n'importe quel prix ?

On peut toujours (?) exiger davantage, c'est vrai ; la plasticité humaine est exemplaire (?) ... Telle la pâte à modeler, elle se soumet (?), Elastique... Mais jusqu'où ?... Lorsque cet équilibre se rompt, alors la rupture est consommée. "...et perseverare diabolicum ?".

Bille en tête ? il ne faut pas désespérer... Guyancourt

Le contexte s'avère pourtant délétère, et l'on ne saurait se contenter (?) d'un nouveau "comité théodule", qui fait que pour mieux enterrer un problème, il suffit de créer une commission.

Mais comment pourrait on, saurait on ignorer, passer à côté d'une cohorte de catastrophes ?

Comment tolérerait on de laisser pourrir une situation pour se rendre compte, toujours un peu tard, que l'inacceptable était en passe d'être atteint, voire même pire...

On peut toujours faire des économies, mais jusqu'où ?

Il eût été légitime de penser qu'après ce que l'on a appelé pudiquement une série d'incidents, il était temps de redresser la barre...

Mais non, ce n'était pas suffisant il fallait encore davantage de victimes avant de déclencher (administrativement) un audit.

A partir d'un certain seuil de non retour, que dire, simplement ... "dire" ? (Il est bien là, aussi, le lien social, y compris, et par défaut, dans sa carence,... aux mortels effets !

Du lien rompu ... au nœud gordien

Le caractère (exemplaire) de ce qu'il ne faut pas laisser faire... est bien illustré par cette rupture brutale de ce lien qui ne demande spontanément qu'à se distendre... dangereusement. Le principe de solidarité est parmi les plus fragiles, et seule une solidarité impliquant le plus grand nombre est de nature à lisser le facteur "risque". C'est justement là,... la noblesse, la grandeur de l'entreprise.

Il en est de publiques, il en est de privées.

Une des caractéristiques de notre société, consistait à confier les grandes fonctions de l'Etat, (justement), à un Service Public, en tant que... "Service du public".

Comme son nom l'indique, c'est un service, et au service du plus grand nombre. Désormais, la

seule orientation semble une remise en question drastique dudit service.

Chaque expérience ou (présentée comme telle) a toujours eu pour corollaire une exclusion de fait de bénéficiaires antérieurs (y compris les salariés).

Feu le "12" peut en porter témoignage... dans ses diverses... déclinaisons.

Ce qui est vrai pour la Poste, vaut pour les télécom, et les transports en commun ; pour demain c'est l'Education Nationale qui est dans le collimateur, et puis la Protection Sociale que l'on a peine à appeler encore... Protection Sociale Collective !

Un lien social se doit d'être... conclu

Voilà pourtant une grande idée, (comme l'Education Nationale) qu'il ne saurait être question de brader, à moins de dégrader le lien social. Seul à même de fédérer autour de valeurs culturelles et républicaines ; avec la Protection Sociale Collective.

Comment sans ce lien social, ce liant si nécessaire ... à la vie sociale,... exister ? Comment ne plus regarder "l'autre", autrement qu'en chien de faïence.

A chacun selon ses moyens, le dispute toujours... à chacun selon ses besoins... dialectique pérenne, mais où le salariat recouvre toute une palette... éclatée.

Entreprendre ?... puisqu'il s'agit bien d'entreprendre, alors délibérément, entreprenons la reconquête du lien social. La démocratie, et c'est à ce prix, pourra y retrouver son compte !

Nous aussi !

Et dans cette perspective l'UCI entend bien peser, elle aussi, de tout son poids.